

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

20 MAI 2021 A 18H

L'an deux mil vingt et un le 20 mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, le 13 mai deux mil vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur GUILBOT Johan, Maire.

Présents : BODIN David, BOISSON Nicole, COULON Marie-Pierre, FRADET Romain, GAUTRON Bruno, GIRARD Pascale, , LAFOSSE Pierre LEIGLAT Geneviève, LIGOUT Catherine OUVRARD Sébastien, PIERRE Joseph,

Excusé avec pouvoir : GOULET Katy donne pouvoir à GIRARD Pascale
TEXIER Mickael donne pouvoir à FRADET Romain

Excusée: JOUSSET Mélanie,

Secrétaire de séance : COULON Marie-Pierre

A l'ordre du jour sont inscrites les questions suivantes :

79 Marché Travaux d'aménagement Rue de la Petite Vigne Vigne et Voirie 2021

80 Effacement de réseau – Rue du Moulin Rouge – E.ER.233.17.002

20212005-01 Marché Travaux d'aménagement Rue de la Petite Vigne Vigne et Voirie 2021

Monsieur le Maire rappelle que l'avis d'appel public à la concurrence concernant des travaux rue de la Petite Vigne et Voirie 2021 a été envoyé le 13 avril 2021 et publié dans Ouest France.

Monsieur le Maire informe qu'une publication a également été faite sur le site <http://www.marches-securises.fr> où les entreprises pouvaient télécharger le dossier de consultation.

La remise des offres a été fixée au mardi 11 mai 2021 à 9 h 00.

Deux candidats ont remis une offre par voie électronique.

Aucune offre n'est arrivée hors délai.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal

RETIENT l'offre de l'entreprise EIFFAGE ROUTE OUEST pour un montant de 115.699,00€ HT soit 138.838,80 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché et l'ensemble des pièces s'y rapportant.

20212005-02 EFFACEMENT DE RESEAU – RUE DU MOULIN ROUGE – E.ER.233.17.002

Monsieur le Maire informe avoir reçu une proposition du SYDEV pour l'effacement des réseaux sur la Rue du Moulin Rouge. Ces travaux sont estimés à 203.848 € et sont pris en majeure partie par le SYDEV

A la lecture de la proposition, la participation communale pour ces travaux serait de 61.526 € pour le SYDEV et une estimation pour le câblage téléphonique de 7.368 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal

ACCEPTE la proposition du SYDEV pour la réalisation des travaux d'effacement de réseaux de la Rue du Moulin Rouge sur l'année 2022 pour une participation communale de 61.526 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
 Les délibérations numérotées 20212005-01 à 20212005-02 ont été publiées le 25 mai 2021 et transmises en préfecture le 25 mai 2021.
 Au registre ont signé les membres présents.

GUILBOT Johan		GAUTRON Bruno	
BOISSON Nicole		OUVRARD Sébastien	
BODIN David		COULON Marie-Pierre	
FRADET Romain		GIRARD Pascale	
GOULET Katy		JOUSSET Mélanie	
LAFOSSE Pierre		LEIGLAT Geneviève	
LIGOUT Catherine		PIERRE Joseph	
TEXIER Mickael			